

# LE GRAND FIGEAC

PRINTEMPS 2021

[www.grand-figeac.fr](http://www.grand-figeac.fr)

## HABITAT

DES AIDES POUR FINANCER LES TRAVAUX  
CHEZ LES PARTICULIERS

URBANISME

**Le PLUi du Grand-Figeac,  
après le diagnostic, les élus des Communes  
planchent sur le projet de territoire !**

JEUNESSE

**Espace Jeunes,  
recréer du lien social !**

ENVIRONNEMENT

**Déchets ménagers, une priorité :  
mieux trier pour maîtriser les coûts**

# LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

---

**06 07 56 28 41**  
pub.vision@orange.fr

# LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

---

**06 07 56 28 41**  
pub.vision@orange.fr

# LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

---

**06 07 56 28 41**  
pub.vision@orange.fr

# LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

---

**06 07 56 28 41**  
pub.vision@orange.fr

# LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

---

**06 07 56 28 41**  
pub.vision@orange.fr

# LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

---

**06 07 56 28 41**  
pub.vision@orange.fr

# LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

---

**06 07 56 28 41**  
pub.vision@orange.fr

# LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

---

**06 07 56 28 41**  
pub.vision@orange.fr



en Une : immeuble rénové rue  
Plancat - Figeac

Une publication éditée  
par le Grand-Figeac

Directeur de la publication  
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos  
Grand-Figeac et  
Mairie de Figeac

Publicité  
Pub Vision  
Tél. : 06 07 56 28 41

Conception / Maquette  
MCV Communication

Impression  
Maugein Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : avril 2021

Ce numéro a été tiré à 22700 ex.  
Imprimé sur papier PEFC  
(PEFC / 10-31-3162).



Grand-Figeac

Maison des services publics  
intercommunaux  
35 allée Victor Hugo  
46100 Figeac  
Tél. : 05 65 11 22 76  
secretariat.general@grand-figeac.fr  
www.grand-figeac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook  
@GrandFigeac

Marchés publics consultables sur  
www.grand-figeac.fr  
(page d'accueil - rubrique  
marchés publics)

Les bureaux sont ouverts au  
public du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 14h00 à 17h30



## Regarder vers l'avenir

Plus que jamais, nous devons regarder l'avenir de notre territoire avec confiance. Certes, la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales laisseront des traces durables, mais chacun s'emploie à les surmonter, les effacer, le plus vite possible.

C'est ce que la Communauté de Communes n'a cessé de faire depuis mars 2020. Sans interruption, malgré les confinements et les reports de calendrier au niveau national, soutenir et développer les acteurs du territoire est

resté la priorité : soutien exceptionnel aux entreprises, aux associations et acteurs culturels, aux familles et aux habitants par une continuité du service public.

Maintenir ce cap permet aujourd'hui au Grand-Figeac de mettre en œuvre des services rénovés et amplifiés : un transport à la demande accessible sur tout le territoire, une adaptation des services culturels pour permettre à tous d'accéder à l'essentiel, un nouveau programme ambitieux de rénovation énergétique des logements, le développement du Centre de santé et un nouveau recrutement de médecin, présentés dans cette édition. Ce sont des actions concrètes au service de l'attractivité et du « bien vivre ici ».

D'autres programmes sont en cours, le rebond est d'ores et déjà en construction au sein des entreprises du territoire et l'adoption du budget par le Conseil Communautaire le 30 mars dernier confirme l'ambition : être aux côtés des entreprises, des habitants, des acteurs associatifs et culturels, pour qu'ensemble nous laissions derrière nous la crise sanitaire, comme une parenthèse à oublier.

Vincent LABARTHE  
Président du Grand-Figeac

## SOMMAIRE

PRINTEMPS 2021

### URBANISME / 4

Plan Local d'Urbanisme intercommunal / 4

### MOBILITÉ - TRANSPORT / 5

Transport À la Demande / 5

### VOIRIE / 6

Aménagement du Quai Bessières à Figeac / 6

### HABITAT / 7

Amélioration de l'habitat / 7  
Ils en ont bénéficié, ils témoignent... / 8

### PETITE ENFANCE - JEUNESSE / 10

Espace jeunes / 10

### CULTURE - PATRIMOINE / 12

Service patrimoine / 12  
La Médiathèque numérique du Lot  
arrive chez vous ! / 12  
Mobilité interne / 13  
Itinéraire artistique #DÉCONNECTÉS ? / 13

### ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT

DURABLE / 14  
Déchets ménagers / 14

### SANTÉ / 15

Dotation de masques textiles / 15

### ATTRACTIVITÉ / 15

Le Grand-Figeac, terre d'accueil et d'avenir / 15

### AGENTS / 16

Sylvie Strozyk,  
responsable du secrétariat général / 16  
Marie Ligerot,  
responsable Santé Sécurité au Travail / 16  
Centre de santé intercommunal / 16

### TRIBUNE / 17

Tribune libre / 17  
Libre expression des élus minoritaires / 18

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Après le diagnostic, les élus des Communes planchent sur le projet de territoire !

Entre décembre et janvier, **l'ensemble des Communes ont été invitées à travailler sur des « cahiers d'intentions »**, afin notamment de prioriser à différentes échelles (Commune, bassin de vie et Grand-Figeac) les enjeux issus du diagnostic. Ce travail a permis de **faire ressortir des projets, des tendances et des sensibilités particulières selon les secteurs**, notamment autour des questions de **lien social, d'accueil de population, de diversification de l'agriculture ou encore de tourisme** comme leviers de dynamisation du territoire.

Ce travail sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), seconde étape de l'élaboration du PLUi, se poursuit sous la forme de **trois séries d'ateliers**, organisés entre début mars et mi-avril dans les différents secteurs. Les élus des Communes ont été invités à **construire étape par étape le projet de territoire, en partageant leurs idées et leurs projets** et en réfléchissant ensemble sur des scénarios d'évolution du Grand-Figeac à horizon 10/15 ans.



Ateliers des secteurs Ouest et Sud organisés le 3 mars 2021 (les 2 photos)

## LE PLUi À VOTRE RENCONTRE !

Après un premier passage fin mars dans les marchés et les bourgs du Grand-Figeac pour informer sur la démarche d'élaboration du PLUi, « l'estafette » itinérante continue de sillonner le territoire pour construire le **Projet d'Aménagement et Développement Durables (PADD)** avec la population.

Comment vivrons-nous en 2035 ? Quels projets d'aménagement et de développement pour votre territoire ?

**Venez formuler vos propositions en participant à des ateliers, écouter des scénarios «contés», ou simplement vous informer...**

### Rendez-vous :

- ▶ le lundi 24 mai matin : **au marché de Lacapelle-Marival**
- ▶ le mardi 25 mai matin : **au marché de Leyme**
- ▶ le mercredi 26 mai matin : **à la foire de Cajarc**
- ▶ le mercredi 26 mai en fin d'après-midi : **au marché de Camburat**
- ▶ le vendredi 28 mai matin : **au marché de Latronquière**
- ▶ le samedi 29 mai matin : **au marché de Capdenac-Gare**



# TRANSPORT A LA DEMANDE

Nouveau : possibilité de réservation en ligne



Le transport à la demande (TAD), qui fonctionne depuis 15 années sur le Grand-Figeac, procède à une nouvelle étape de la refonte du service.

Après l'extension des lignes à toutes les Communes du territoire, l'uniformisation des tarifs (2€ le trajet, 4€ l'aller-retour), **l'organisation du service en 6 secteurs territoriaux** pour desservir Figeac et les pôles de proximité de ces secteurs, place au **numéro unique pour réserver :**

**05 65 10 02 21**

À partir de la mi-mai, les usagers vont pouvoir réserver leur trajet en ligne à l'adresse :

<http://reservation.tadgrandfigeac.fr/>

## LE PRINCIPE

Pour chaque secteur, des demi-journées sont définies. Le conducteur vient vous chercher à votre domicile pour vous emmener au bourg le plus proche ou à Figeac, à des arrêts précis et déterminés.

La réservation se fait **au plus tard la veille à 17h00 par téléphone au 05 65 10 02 21 ou sur le site <http://reservation.tadgrandfigeac.fr/>**

Si vous réservez un aller-retour, le conducteur vous ramène du point de dépose à votre domicile.

## POUR QUI

Le TAD s'adresse à tous les habitants du territoire du Grand-Figeac de plus de 16 ans. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

## MODE D'EMPLOI

Les dessertes de chaque secteur (avec les plages horaires) sont disponibles sur le site [grand-figeac.fr/catalogue\\_tad.php](http://grand-figeac.fr/catalogue_tad.php)

*Pour en savoir plus (hors contacts pour réservations) :*

*Direction de l'Aménagement, de l'Habitat et de l'Urbanisme du Grand-Figeac  
05 65 11 47 61 - [amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr](mailto:amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr)*

## RÉCAPITULATIF DU SERVICE PROPOSÉ PAR SECTEUR

SECTEURS ▶	CENTRE	EST	NORD	NORD-EST	SUD	OUEST	
DESTINATIONS / JOUR ▼	Lundi	Figeac 9h30 - 11h30	Lacapelle-Marival 9h00 - 11h00	Latronquière 10h00 - 12h00		Assier ou Lacapelle-M. 9h00 - 11h00	
		Figeac 14h30 - 16h30		Leyme 14h00 - 16h00		Figeac 14h00 - 17h00	
	Mardi			Figeac 10h00 - 12h00		Cajarc 10h00 - 12h00	
			Capdenac-Gare 13h30 - 15h30		Figeac 14h00 - 16h00		Figeac 14h00 - 16h00
	Mercredi	Figeac 9h00 - 11h00	Bagnac-sur-Célé 9h00 - 11h00	St Céré 9h00 - 11h00	St Céré 9h00 - 11h00		Livernon 9h30 - 11h30
			Figeac 14h00 - 16h00	Lacapelle-Marival 15h00 - 17h00	Figeac 15h00 - 17h00		
	Jeudi	Capdenac-Gare 9h30 - 11h30		Gramat 10h00 - 12h00	Mauris 10h00 - 12h00	Figeac 9h30 - 11h30	Gramat 10h00 - 12h00
			Aynac 13h30 - 15h30	Lacapelle-Marival 13h30 - 15h30			
Vendredi	Cardaillac 9h30 - 11h30	Bagnac-sur-Célé 9h30 - 11h30		Latronquière 10h00 - 12h00		Figeac 9h30 - 11h30	
			Figeac 13h30 - 15h30			Assier / Livernon 14h00 - 16h00	
Samedi	Figeac 9h30 - 11h30	Figeac / Capdenac-G. 9h45 - 11h45	Figeac 13h30 - 15h30	Figeac 9h00 - 11h00	Figeac / Capdenac-G. 9h30 - 11h30	Figeac 10h00 - 12h00	
					Cajarc 14h30 - 16h30		

**SECTEURS DE RESIDENCE** ▶ Centre : Beduer, Cambes, Camboulit, Camburat, Capdenac-le-Haut, Faycelles, Figeac, Fons, Fourmagnac, Lissac-et-Mouret, Planioles • Est : Asprières, Bagnac-sur-Célé, Balaguier d'Olt, Capdenac-Gare, Causse-et-Diège, Cuzac, Felzins, Lentillac-Saint-Blaise, Linac, Lunan, Montredon, Predeignes, Saint-Felix, Saint-Jean-Mirabel, Saint-Perdoux, Sonnac, Viazac • Nord : Albiac, Anglars, Aynac, Cardaillac, Espyrroux, Issendolus, Labathude, Lacapelle-Marival, Le Bourg, Le Bouyssou, Leyme, Molières, Montet-et-Boujal, Rudelle, Ruyres, Saint-Bressou, Sainte-Colombe, Saint-Maurice-en-Quercy, Themines, Theminettes • Nord - Est : Bessonies, Gorses, Labstide du Haut Mont, Latronquière, Laureuses, Sabadel Latronquière, Saint-Cirgues, Saint-Hilaire, Saint-Médard Nicourby, Sénaillac Latronquière, Terrou • Sud : Assier, Boussac, Brengues, Corn, Durban, Espagnac-St-Eulalie, Espedaillac, Flaujac-Gare, Grèzes, Issepts, Livernon, Quissac, Reilhac, Reyrevignes, Saint-Simon, Sonac • Ouest : Cadrieu, Cajarc, Calvignac, Carayac, Frontenac, Gréalou, Larnagol, Larroque-Toirac, Marcilhac-sur-Célé, Montbrun, Puyjourdes, Saint-Chels, Saint-Jean-de-Laur, Saint-Pierre-Toirac, Saint-Sulpice, Salvagnac-Cajarc, Sauliac-sur-Célé.

# AMÉNAGEMENT DU QUAI BESSIÈRES À FIGEAC



Mené par le cabinet **Urbalink**, sous maîtrise d'ouvrage du Grand-Figeac en concertation avec la Ville de Figeac, le projet de requalification du quai Bessières, qui s'étend de la passerelle piétonne (au débouché du boulevard Juskiewenski) au pont Gambetta vient de démarrer.

## L'OBJECTIF EST DE REQUALIFIER TOTALEMENT CE QUAI :

- ▶ en introduisant les modes de déplacement doux (vélos et autres cycles)
- ▶ en améliorant les cheminements piétons
- ▶ en sécurisant le stationnement
- ▶ en retraitant la voirie et en la recalibrant
- ▶ en améliorant l'éclairage public et le mobilier urbain
- ▶ le tout en préservant le patrimoine bâti et végétal

L'opération, d'un coût total de **800 000 € HT**, est réalisée par le Grand-Figeac du **15 mars au 9 juillet 2021** (avec une reprise en septembre de la couche de revêtement). Les réseaux d'eaux pluviales, l'éclairage public, la chaussée, la mise en sécurité et les espaces verts seront repris.



### Le chantier du quai Bessières en pratique

- ▶ Route barrée du 15 mars au 28 mai
- ▶ Sens unique sous alternat du 28 mai au 9 juillet et du 13 au 17 septembre
- ▶ Horaires de chantier: 8h - 12h et 13h30 - 17h30 (à titre indicatif)

## TRAVAUX CONCOMITANTS DU DÉPARTEMENT DU LOT

Afin de limiter les périodes de fermeture de la circulation, le Département du Lot réalisera en même temps les travaux de réfection du pont Gambetta dans le cadre de sa stratégie d'entretien des ouvrages d'art.

Ainsi, **le pont Gambetta est fermé sur la même période que le quai Bessières.**

Des déviations sont mises en oeuvre principalement vers le pont du Pin (route de Bagnac) et vers le pont du Gua.

Le **plan de financement** est le suivant :

- 140 000 € de la Région Occitanie (acquis)
- 240 000 € de l'Etat (acquis)
- 78 050 € du Département du Lot (en cours)
- 341 950 € d'autofinancement du Grand-Figeac (issus du transfert de compétence de la Ville de Figeac)

*Pour tout renseignement,  
Direction des Services Techniques du GRAND-FIGEAC  
05 65 34 78 67  
secretariat.techniques@grand-figeac.fr*

# AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Des aides pour financer les travaux  
chez les particuliers



Depuis plus de 15 ans, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est fortement engagée dans des dispositifs d'amélioration de l'Habitat privé.

En 2016, avec le lancement du Programme d'Intérêt Général « Habiter le Grand-Figeac », un coup d'accélérateur est donné, ce qui a permis à plusieurs centaines de familles du territoire de bénéficier d'aides techniques, administratives et financières et ainsi d'améliorer sensiblement leur cadre de vie.

**En 2021, les élus du Grand-Figeac ont souhaité reconduire ce Programme d'Intérêt Général (PIG), et le renforcer par deux opérations spécifiques, une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ciblant la requalification des centres-bourgs d'Aynac, Bagnac-sur-Célé, Lacapelle-Marival et Latronquièrre, et une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain), qui inclut la revitalisation urbaine du centre-bourg de Cajarc, ainsi que des centres-villes de Figeac et Capdenac-Gare.**

## OBJECTIFS

Mobiliser des financements de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), de la Région Occitanie, du Département du Lot, du Grand-Figeac et des Communes **pour poursuivre la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, améliorer la performance énergétique des logements, permettre aux personnes vieillissantes de rester dans leur logement**, mais aussi reconquérir le parc de logements inoccupés, préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural, attirer de nouvelles populations dans les centres-bourgs et centres-villes...



## QUELS SONT LES TRAVAUX ÉLIGIBLES ?

Les travaux subventionnés doivent contribuer à l'amélioration des logements en termes de salubrité, de confort et de sécurité.

### ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

- ▶ Isolation des murs, des combles, des planchers
- ▶ Remplacement ou installation d'un système de chauffage
- ▶ Remplacement des menuiseries
- ▶ Remplacement d'un ballon d'eau chaude
- ▶ Pose d'un système de ventilation (VMC...)

### ADAPTATION AU VIEILLISSEMENT ET AUX HANDICAPS

- ▶ Modification de l'aménagement et de l'équipement des pièces d'eau (salle de bains, cuisine...)
- ▶ Élargissement des portes
- ▶ Construction de main-courante, rampe ou barre d'appui
- ▶ Mise en place de monte escalier
- ▶ Suppression des marches, seuils, ressauts ...
- ▶ Modifications des systèmes d'ouverture et de fermeture

### RÉHABILITATION TOTALE DE LOGEMENTS INSALUBRES, DÉGRADÉS

- ▶ Murs porteurs, charpente, couverture
- ▶ Sanitaires, plomberie
- ▶ Électricité
- ▶ Isolation
- ▶ Menuiseries...

Dans les secteurs couverts par l'OPAH et l'OPAH-RU, les Communes ont également mis en place des aides complémentaires à celles de l'ANAH, des aides pour le ravalement des façades, des primes pour l'accession à la propriété et des primes pour la sortie de vacance des logements.

*Plus d'informations*

*Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat  
05 65 11 08 08 - [amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr](mailto:amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr)*

## € QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CES AIDES ?

- Les **propriétaires occupants** des 92 Communes qui composent le Grand-Figeac, sous conditions de ressources. Le logement doit avoir plus de 15 ans.
- Les **propriétaires bailleurs** de logements de plus de 15 ans situés dans le centre bourg d'une des Communes composant l'armature urbaine du territoire, dégradés, insalubres ou énergivores, moyennant le conventionnement de leur logement pour une durée de 9 ans.

## QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

**Le Grand-Figeac vous accompagne gratuitement dans vos démarches : Appelez le 05 32 09 54 80 ou envoyez un mail à [habiterlegrandfigeac@solihha.fr](mailto:habiterlegrandfigeac@solihha.fr).**

Une conseillère Habitat vérifiera votre éligibilité (pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition quand vous téléphonerez), et **vous proposera un rendez-vous** avec un Conseiller Technique dans l'une des **13 permanences organisées chaque mois** et réparties sur 7 Communes :

- **Capdenac-Gare**, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois de 9h30 à 12h30
- **Latronquière**, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 9h30 à 12h30
- **Figeac**, tous les jeudis de 9h30 à 12h30
- **Bagnac-sur-Célé**, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, de 9h30 à 12h30
- **Cajarc**, le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois
- **Lacapelle-Marival**, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois, de 9h30 à 12h30
- **Aynac**, le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois

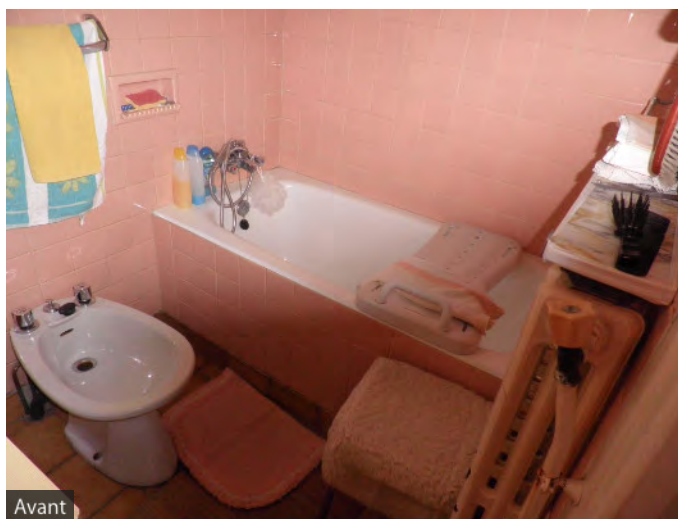
Si votre projet est éligible, une **visite à domicile** vous sera proposée pour l'affiner et vous conseiller sur les travaux à réaliser et les devis à demander aux artisans.

### ET ENSUITE ?

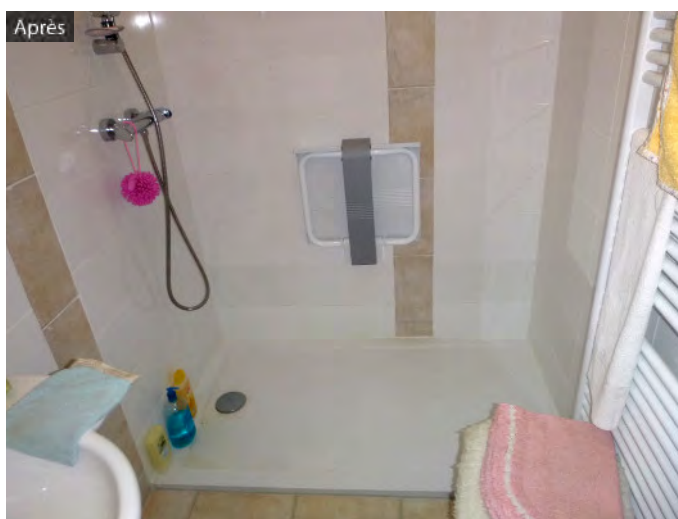
**Le conseiller technique s'occupe de tout** : il contrôle les devis et dépose pour vous les dossiers de demandes d'aides auprès des différents financeurs : ANAH, Région, Département, Communauté de Communes, Communes, Caisses de retraite, ... Il vous accompagne jusqu'à la fin des travaux et jusqu'au versement de la dernière subvention.

**⚠ Attention : les travaux ne doivent pas être entrepris avant l'accord définitif des financeurs !**

## ILS EN ONT BÉNÉFICIÉ, ILS TÉMOIGNENT...



Avant



Après

### Yvette, 86 ans, vit à Bagnac-sur-Célé

*Je vis seule depuis 15 ans dans cette maison où j'ai élevé mes enfants. Je n'osais plus entrer dans la baignoire, c'était glissant, j'avais peur de tomber. Mes enfants m'ont conseillée d'installer une douche et se sont renseignés auprès de la Mairie de Bagnac-Sur-Célé pour avoir des aides, car j'ai des petites ressources. Ma fille m'a emmenée à la permanence organisée par la Communauté de Communes, et la conseillère technique a posé des questions sur mon projet. Je voulais juste remplacer la baignoire par une douche. Elle est venue ensuite chez moi, et m'a proposé de casser la cloison entre les WC et la salle de bains, pour ne faire qu'une pièce et agrandir l'espace. Les WC étaient très petits et la porte s'ouvrait vers l'intérieur, si j'avais un malaise je risquais d'être coincée. Elle a fait un croquis pour m'expliquer. J'ai demandé un devis à un plombier et à un carreleur que je connaissais.*

*Elle a fait les demandes de subventions auprès de l'ANAH, de la Communauté de Communes, et de la Caisse de retraite, puis est revenue me faire signer le plan de financement.*

*Sur les 11 461 € que coûtaient les travaux, 9 118 € étaient pris en charge. C'était une bonne surprise ! Je n'aurais pas pu faire ces travaux sinon. Ils ont duré deux semaines à peine, et j'ai eu les subventions très rapidement.*

*Aujourd'hui je vis sereinement, je n'ai pas besoin d'aide pour me laver, et je n'ai plus peur de glisser, en plus le carrelage est antidérapant !*



## Gina, 62 ans, a pu réhabiliter en totalité sa maison à Latronquière



Avec mon mari nous avons acheté et rénové une ancienne laiterie dans l'Aveyron. Après son décès, mes enfants ont quitté le nid et je me suis retrouvée seule. J'ai vu une annonce sur Leboncoin, une petite maison près d'un lac, avec du terrain, à Latronquière. La maison était en ruine, et le terrain était fait de broussailles. Ça m'a rappelé mon enfance aux îles, j'ai eu un coup de cœur. J'avais conservé le matériel de mon mari, et débroussailler ne me faisait pas peur, j'ai acheté le terrain et la maison en novembre 2017 pour 23.000 €.

Je suis arrivée avec ma caravane, je ne projetais pas d'habiter dans la maison tellement elle était dégradée et je n'avais pas beaucoup d'argent. J'ai investi pour habiter dans ma caravane, j'ai fait venir l'eau et l'électricité. J'ai passé des mois à débroussailler le terrain. Puis j'ai projeté de m'installer dans la maison et j'ai déposé un permis de construire. J'ai fait faire des plans par un maçon. Un voisin m'a conseillée d'aller à la permanence organisée par le Grand-Figeac à la Maison Des Services de Latronquière, et j'ai rencontré une conseillère technique.

Elle a pris le relai et m'a conseillée de demander les devis pour le gros œuvre, l'électricité... Comme je suis très bricoleuse, j'ai gardé pour moi le second œuvre (carrelage, enduits, peinture, ...).

Comme chauffage, je voulais absolument un poêle à bois. Un thermicien est venu faire un diagnostic énergétique avec ce mode de chauffage. La Conseillère Technique a monté le plan de financement. Je pouvais avoir près de 40 % de subventions ! J'ai bénéficié des aides de l'ANAH, de la Communauté de Communes, du Département, et de l'éco-chèque de la Région. Il me manquait des fonds propres, la banque a refusé le prêt. La Conseillère Technique a demandé un prêt social auprès de SACICAP. SACICAP a également avancé les subventions pour payer les artisans.

Tout au long du montage du dossier, je suis allée la voir. Il a été déposé en décembre 2018, un an après l'achat de la maison. J'ai eu les accords de subventions en début d'année 2019.

Les travaux ont démarré en novembre 2019. Les corps de métier ont travaillé séparément, les artisans ont terminé en octobre 2020. En parallèle j'ai posé le carrelage, j'ai fait les enduits...

Pendant tout ce temps j'ai habité dans ma caravane, je pouvais surveiller le déroulement des travaux au fur et à mesure de leur avancement. Le fait d'être une femme n'a pas facilité la coordination des différents corps d'état ! Heureusement que je connaissais beaucoup de choses dans le bâtiment. C'est pour ça d'ailleurs que je n'ai pas voulu faire appel à un maître d'œuvre, sinon, cela n'aurait pas été possible.

J'habite dans ma maison depuis le 4 janvier. Aujourd'hui il reste les peintures à faire. Sans ces aides, je n'aurais jamais pu faire tout ça !

Plus question de repartir maintenant, j'aspire à profiter de ma retraite en cultivant mon potager et en élevant mes animaux !



Avant



Après

## Daniel et son épouse, 71 ans, habitants de Planioles

Nous avons un chauffage au fuel, vétuste et onéreux. En début de saison, je devais déboursier près de 2 000 € en une fois pour remplir la cuve, et nous n'avions pas vraiment chaud.

J'ai su par ma maman qui était très investie dans différentes associations que nous pouvions avoir des aides pour changer de chauffage. Elle connaissait la conseillère technique qui fait les permanences pour la Communauté de Communes du Grand-Figeac, et elle lui a parlé de notre souhait de changer de mode de chauffage.

J'avais déjà fait venir une entreprise qui m'avait conseillé d'installer un poêle à granulés et avait établi un devis. Puis je suis allé à la permanence, pour connaître les aides auxquelles nous pouvions prétendre, et la Conseillère Technique m'a envoyé un thermicien pour faire un diagnostic énergétique. Le thermicien a préconisé une chaudière à granulés plutôt qu'un poêle car le réseau de chaleur était existant et en bon état, et il était préférable de l'utiliser. Il m'a indiqué que si nous en installions une, nous ferions un gain énergétique de plus de 25 %, et que nous passerions d'une étiquette D à une étiquette C. J'ai donc demandé un autre devis avec une chaudière à granulés.

Les travaux ont coûté 12 650 € et j'ai obtenu 12 445 € de subventions, de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes et de la Caisse de retraite. Ça a été très rapide : la Conseillère Technique a déposé les dossiers en février, et, le temps d'obtenir tous les accords, nous avons pu faire les travaux en juillet. L'artisan a fait un travail très soigné, nous sommes ravis. Aujourd'hui j'achète des granulés deux fois par mois, cela nous permet de répartir les dépenses de chauffage sur l'année. Si nous avions su que cela ne nous coûterait que 205 € au final, nous nous serions décidés bien avant !



# ESPACE JEUNES

Recréer du lien social !



L'espace jeux réaménagé

Depuis bientôt 20 ans, l'Espace Jeunes du Grand-Figeac répond à trois objectifs : **accueillir les jeunes de 14 à 25 ans et créer du lien social avec et entre eux, les accompagner dans leur vie quotidienne comme dans leurs projets collectifs, porter des messages de prévention.**

En 2020, entre deux confinements, l'Espace Jeunes a cherché à permettre malgré tout aux jeunes de se retrouver, de partager de bons moments, de porter un regard optimiste sur leur avenir.

**Prendre du bon temps** a été proposé : randonnée équitation, initiation pilotage de motocross, défi escape-game, parc aquatique, baignades et autres plaisirs ont ainsi rythmé les périodes de vacances et rassemblé une centaine de jeunes différents.

**Imaginer le monde d'aujourd'hui et avoir confiance en l'avenir** aura été possible grâce aux jeunes porteurs de projets.

Deux jours durant en octobre dernier, une quinzaine d'entre eux issus de Figeac, Cajarc et Assier sont entrés en résidence « Rêve Party » pour préparer leurs projets 2021 :

séjour de vacances, projet humanitaire... Deux jours vécus par tous comme un bol d'air frais !

Et si rien ne remplace le réel, le réseau d'animateurs des promeneurs du net et l'organisation d'un concours photo sur les réseaux sociaux ont permis de garder le lien.

## Toujours présent auprès des jeunes !

Pour beaucoup, les années lycées, les premiers pas dans la vie étudiante restent ancrés parmi les souvenirs les plus joyeux qui soient ! Années d'insouciance, d'expériences, de rencontres, de voyages... Face à la situation inattendue et exceptionnelle, les jeunes d'aujourd'hui doivent composer avec nombre de restrictions.

C'est pourquoi dès l'été 2020, le parti pris de l'Espace Jeunes intercommunal de Figeac a été de répondre présent, tout simplement. **Profitant des confinements successifs,**

**l'équipe d'animation a réaménagé en profondeur ses espaces, sa déco et peaufiné sa programmation afin d'offrir plus de places et plus d'animations comme un contrepied à l'actualité.**

Et ça marche ! Attirés par ces initiatives, **près de 300 jeunes de 14 à 25 ans ont réinvesti avec envie ces nouveaux espaces !**

Sans oublier les gestes barrières et le protocole sanitaire, les animations proposées elles aussi font le plein : tournoi de poker ou de billard, sortie au Lioran ou Murder Party... toutes les occasions sont bonnes pour une bouffée d'oxygène tant attendue !

En parallèle, l'accompagnement de projets de jeunes se poursuit malgré les difficultés à se projeter. Ils porteront sans doute leurs fruits prochainement !

**À l'heure où chacun se demande ce qui est essentiel, à n'en pas douter être présents auprès des jeunes, pour l'avenir, pour aujourd'hui, tout simplement.**

**Contact : Espace Jeunes Intercommunal  
05 65 11 09 43**



L'espace jeux réaménagé



Sortie ski

## CONSTRUIRE LE MONDE DE MAINTENANT !



Séjour éco-citoyen

L'Espace Jeunes du Grand Figeac, le Syndicat mixte Célé - Lot médian et l'Office Intercommunal du Sport coopèrent pour proposer aux jeunes de notre territoire **un projet qui allie éco-citoyenneté et aventure conviviale**. Ainsi, en juillet dernier une dizaine de jeunes s'est investie, quatre jours durant, pour descendre le Célé et collecter les nombreux déchets présents (pneus, caddie, bouteilles, plastique, bâches...). L'investissement et la bonne humeur des jeunes, leur cœur à la tâche prouvent tant leur engagement pour une nature préservée que leur envie de prendre part à la vie de la cité.

## JEUN' ACTIONS

### Destination la Moldavie !

Nous sommes 10 jeunes de la junior association « Jeun'actions » dont nous avons repris la gestion en octobre 2019. Créée en 2013 par un groupe d'anciens lycéens, **l'objectif de l'association est de réaliser une action solidaire à l'étranger pour venir en aide aux populations dans le besoin et vivre un échange culturel**. Les groupes précédents sont ainsi partis en Moldavie, puis au Sénégal et enfin à Madagascar. Accompagnés par l'Espace Jeunes du Grand Figeac, nous nous retrouvons tous les mercredis et vendredis pour mener à bien notre projet.

Un confinement, deux confinements, un couvre-feu plus tard, nous sommes toujours en Action. Notre projet avance et nous mènera en Moldavie. Sur les pas de la première génération de Jeun'Actions, **nous irons en août 2021 apporter notre aide à l'association Vent d'Est, située dans le petit village d'Horodiste**.

Là-bas nous participerons à la rénovation de locaux destinés à une fromagerie et nous nous transformerons en animatrices et animateurs tous les après-midis auprès des enfants des villages avoisinants. Mais avant le départ, vous pourrez nous retrouver sur les marchés où nous vendons des gâteaux pour financer notre voyage. Nous prévoyons également d'autres actions telle une collecte de matériel scolaire et de vêtements donc soyez attentifs à nos affiches et articles de presse.



Réunion de préparation du séjour en Moldavie

Vous pouvez également nous retrouver sur notre page facebook @JeunActions.

Voilà, nous sommes donc toujours 11 jeunes qui refusons de nous résigner à la morosité et restons mobilisés pour nous retrouver à l'Espace Jeunes intercommunal de Figeac où nous tenons nos réunions. À bientôt !

## SERVICE PATRIMOINE

### Ludivine Garrigue, chargée de mission Pays d'art et d'histoire

Le 1<sup>er</sup> février dernier, Ludivine Garrigue a rejoint les rangs du Grand-Figeac au sein du service du Patrimoine, mutualisé avec la Ville de Figeac, en tant que chargée de mission « Pays d'art et d'histoire Grand-Figeac - Vallées du Lot et du Célé ».



Ludivine Garrigue complète aujourd'hui l'équipe placée sous la responsabilité de Benjamin Philip, conservateur du Patrimoine et de Damien Catcel, directeur des affaires culturelles.

Ses missions consistent à animer le Pays d'Art et d'Histoire à travers des **actions de valorisation, de sensibilisation et d'animation**. Elle sera chargée de **développer les outils d'interprétation du patrimoine** avec l'exposition itinérante « *Portrait d'un Pays d'art et d'histoire* » et elle accompagnera également des opérations de mise en valeur du patrimoine vernaculaire ou de sites emblématiques comme celui de Gabaudet à

Issendolus, où un projet de réhabilitation est à l'étude en vue de créer un lieu de mémoire. En parallèle, et c'est la nouveauté, Ludivine Garrigue participera, avec les services culturels du Grand-Figeac et l'équipe du musée Champollion-Les Ecritures du Monde, à la réflexion et la **mise en œuvre de la politique d'éducation artistique et culturelle** afin de permettre aux jeunes du territoire de découvrir et de comprendre le patrimoine qui les entoure.

Pour mener à bien ces missions, Ludivine Garrigue possède plusieurs atouts : une solide formation universitaire et des expériences professionnelles qui lui ont permis d'acquérir des compétences intéressantes pour ce poste.

Durant son Master en Histoire de l'Art, elle se spécialise en architecture seigneuriale sur la période allant du Bas-Moyen-âge à la première Renaissance - celle des châteaux des bords de Loire - et obtient, parallèlement, sa carte de guide conférencier auprès de la ville de Tours.

À l'heure des premières expériences professionnelles, elle trouve sa voie dans la médiation auprès des publics et se consacre, dès lors, à des missions de valorisation du patrimoine et de transmission de la

connaissance pour différents monuments et Villes et Pays d'art et d'histoire en région Centre-Val-de-Loire.

En 2014, nous la retrouvons au Département des publics du château de Fontainebleau où elle occupe le poste d'assistante du chargé du service pédagogique puis celui de responsable par intérim de l'action culturelle pendant quelques mois.

Recrutée ensuite par le Centre des Monuments Nationaux, elle s'investit, durant cinq ans, dans le poste de chargée d'actions éducatives et culturelles pour les châteaux de Châteaudun, Fougères sur Bièvre, Talcy et les tours de la cathédrale de Chartres.

Ludivine Garrigue avoue être « *profondément attachée à l'Occitanie* ». « *Petite, j'ai été biberonnée aux châteaux cathares* » dit-elle en souriant. Une affection renforcée lors de la découverte du Grand-Figeac : « *J'adore ces paysages, ils sont variés, surprenants et toutes ces pierres ! Il y a là une douceur de vivre [...] Venir m'installer et travailler dans la région tout en exerçant un métier qui me passionne était un projet depuis plusieurs années. Il se concrétise et j'en suis ravie ! [...]* »

Contact : service du Patrimoine  
05 65 50 05 40 - [patrimoine@grand-figeac.fr](mailto:patrimoine@grand-figeac.fr)

## LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE DU LOT ARRIVE CHEZ VOUS !

« *C'est l'outil numérique idéal pour compléter nos collections. On y trouve un grand choix de films, mais aussi des livres numériques, des ressources d'apprentissage et un espace entièrement dédié aux enfants. Les personnes qui ont testé la Médiathèque numérique l'ont adoptée !* ». Catherine Meiser, bibliothécaire à Assier, est ravie de proposer ce **nouveau service numérique gratuit** aux adhérents du réseau des médiathèques du Grand-Figeac depuis le mois de février.

La Médiathèque numérique du Lot est une plateforme de contenus culturels en ligne proposée par le Département du Lot en partenariat avec le Grand-Figeac. Elle permet à chacun, depuis chez soi, de visionner des films, de télécharger des livres numériques, de consulter plus de 1600 titres de presse en ligne, et de se former grâce à des ressources d'autoformation diversifiées allant de l'apprentissage des langues étrangères au code de la route. La médiathèque numérique propose également « *Ma petite médiathèque* » pour les enfants ainsi que des ressources de soutien scolaire pour tous les niveaux, du CP à la terminale. Une véritable mine d'or !

« *Cela nous permet de proposer une offre de qualité, accessible à distance, et qui reste personnalisée grâce aux sélections thématiques des bibliothécaires, comme dans nos médiathèques* » précise Catherine Meiser.



**Pour profiter de la Médiathèque numérique du Lot, il suffit d'être adhérent dans l'une des médiathèques communales ou bibliothèques communales du Grand-Figeac.** L'offre est également accessible aux adhérents des bibliothèques situées dans les Communes aveyronnaises du Grand-Figeac. Alors, n'hésitez plus, rendez-vous dans votre médiathèque pour demander vos codes de connexion !

Plus d'info sur [www.mediatheques-grand-figeac.fr](http://www.mediatheques-grand-figeac.fr) ou dans votre médiathèque.

## MOBILITÉ INTERNE

Mélanie TISON devient directrice adjointe aux affaires culturelles du Grand-Figeac

Marie DRION devient responsable de la médiathèque et du bâtiment de l'Astrolabe à Figeac



### Pourquoi avoir fait le choix de cette mobilité ?

**M. Tison :** Le réseau des médiathèques du Grand-Figeac, dont je continue à assurer la coordination, s'est ouvert ces dernières années à de multiples partenariats avec les acteurs locaux de la culture, de la jeunesse, du patrimoine, du champ social. Le poste de directrice adjointe s'inscrit dans une continuité avec l'activité des médiathèques, vues comme un espace de rencontre, de débat, d'apprentissage, et de loisirs. C'est pour moi une opportunité de défendre ces valeurs dans un service public de qualité proposé aux habitants.

**M. Drion :** Je travaille à la médiathèque de Figeac depuis 2015 et j'ai participé à l'ouverture de l'Astrolabe il y a un peu plus de 5 ans. Je suis heureuse d'avoir pu contribuer au développement de ce lieu qui a été largement plébiscité par le public au cours des dernières années. En prendre la responsabilité représente à la fois un nouveau défi et me permet de continuer à œuvrer pour faire de la médiathèque de l'Astrolabe un espace accueillant, où chacun peut trouver des services et des collections adaptés à ses besoins.

### Quels projets souhaitez-vous conduire dans votre nouveau poste ?

**M. Drion :** Une médiathèque est avant tout un lieu d'accueil, de rencontre et d'échanges. Cette mission est largement mise à mal dans le contexte sanitaire actuel, aussi bien dans les médiathèques que dans la société au sens large. Or, les médiathèques étant un des rares lieux culturels qui restent ouverts au public, il me semble important de valoriser cette mission d'accueil et de renforcer le lien entre bibliothécaires et usagers en étant particulièrement à l'écoute de leurs besoins dans cette période incertaine. Nous continuerons de nous adapter pour maintenir et renforcer ce lien.

**M. Tison :** En premier lieu, je dois dire que je suis très fière d'avoir réalisé avec mon équipe le projet de l'Astromobile, bibliothèque ambulante qui circule maintenant dans les écoles et permet de maintenir un lien précieux avec la culture en ces temps troublés. J'espère avoir l'opportunité de poursuivre ce type de projets dans mes nouvelles fonctions car cette dynamique culturelle fait sens dans un espace comme le nôtre : elle associe des personnes et des structures du territoire sans discrimination et décentralise la culture dans un projet porté collectivement par les élus de la Communauté. Ma première définition de la culture, c'est le partage.

## ITINÉRAIRE ARTISTIQUE #DÉCONNECTÉS ?

De janvier à mai 2021



Souvenez-vous, à l'automne 2020 nous évoquions le projet de création numérique **#Déconnectés ?**, mis en place par l'Astrolabe Grand-Figeac avec Carrefour des Sciences et des Arts à destination des jeunes du territoire.

Ce projet, organisé autour d'interventions en milieu scolaire et extra-scolaire, a pour objectif de **questionner nos pratiques numériques à l'heure d'un monde en apparence hyper-connexion.**

Et nous voilà aujourd'hui en pleine ébullition créative, aussi incroyable que cela puisse paraître en ces temps d'ébranlement de nos activités !

Qu'il s'agisse des élèves de 4<sup>e</sup> du collège Jeanne d'Arc de Figeac, des 3<sup>es</sup> du collège Les Castors de Bagnac-sur-Célé ou des groupes de jeunes volontaires de Cajarc, Saint-Céré, Assier ou Latronquière, chacun se prête au jeu de la réflexion et de la création, accompagné par des médiateurs et à grand renfort d'outils pédagogiques.

Entre l'animation d'un jeu à débattre sur l'Humain augmenté, des temps de brainstorming sur les objets connectés, d'écriture et de création technique en vue de la confection d'un tutoriel vidéo, le projet **#Déconnectés ?** nous réserve nombre de péripéties !

Il faudra patienter jusqu'au **jeudi 20 mai** pour assister au travail réalisé tout au long du projet, lors de la **grande soirée de restitution !**

En attendant, après la Soirée Cult' sur la série *Black Mirror* (en ligne), l'Astrolabe Grand Figeac et Carrefour des Sciences et des Arts vous convient à prendre part au débat lors des spectacles *Soon* et *Ersatz*, programmés les mercredi 7 et dimanche 11 avril, si le contexte le permet.

Ce projet est mené en partenariat avec Carrefour des Sciences et des Arts, la CAF du Lot et les Structures Jeunesse du territoire.

**Pour plus d'informations, consultez la page Facebook et le site web de l'Astrolabe [www.astrolabe-grand-figeac.fr](http://www.astrolabe-grand-figeac.fr).**

# DÉCHETS MÉNAGERS

## Une priorité : mieux trier pour maîtriser les coûts

La gestion des déchets ménagers qui regroupe à la fois la collecte assurée par le Grand Figeac et le traitement géré par le SYDED du LOT coûte de plus en plus cher.

En cause, on peut citer divers facteurs : l'augmentation de la quantité des déchets à collecter et à traiter, la qualité du recyclage, les exigences réglementaires de plus en plus strictes, la hausse des prix du carburant et l'augmentation, dans les années à venir, de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) que la collectivité paie sur les déchets non recyclables enfouis ou incinérés.

Le taux de TGAP « stockage » doit, en effet, passer de 24 €/tonne enfouie en 2019 à 65 €/tonne en 2025.

### BILAN 2020

#### Déchets ménagers non valorisables

8 694 tonnes collectées.

Coût du traitement : **157 € HT la tonne.**

#### Déchets recyclables

3 713 tonnes collectées.

Calculé selon le taux de refus et la performance réalisée, le coût du tri ressort à **73 € HT la tonne.**

22 % (19,5% en 2019) du tonnage n'a pu être valorisé (refus) et a été réorienté vers le flux des non valorisables

### CONSÉQUENCES DU MAUVAIS GESTE DE TRI

Même si parfois, l'usager peut se tromper en toute bonne foi, **de mauvais comportements sont à déplorer** (dépôts dans les bacs recyclables de déchets ménagers non valorisables, de gravats, de bidons de peinture, gaines électriques, ficelles et bâches agricoles, cadavres d'animaux, excréments...)

Non seulement **cet incivisme** peut être dangereux (risques de blessure pour les agents de collecte et pour les agents de tri, voire dégradation du matériel) mais il **génère des surcoûts** qui se répercutent au niveau de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

En effet, les déchets mal recyclés sont, d'une part, refusés **au centre de tri de Figeac**, mais condamnent d'autre part toute la benne, entraînant son déclassement et son renvoi **vers l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Montech (82)** pour être traités à nouveau et **donc être payés une seconde fois** avec les ordures ménagères.

S'ajoute également un **surcoût au niveau du transport qu'il faut aussi payer 2 fois** : une fois pour le transport vers le centre de tri de Figeac et une fois vers le centre d'enfouissement de Montech.

En outre, si les déchets recyclables n'arrivent pas dans le bon bac, ce sont autant de matières qui ne pourront pas être recyclées ce qui entraîne des pertes de recettes pour la collectivité.

### DES PISTES D'AMÉLIORATION EXISTENT

#### Adopter des pratiques responsables

→ poursuivre nos efforts pour recycler au maximum le verre, les vêtements, les emballages, le papier, les cartons et privilégier le compostage

→ acheter malin : penser, par exemple au vrac, aux recharges de savon, de lessive.....

Plus nous trierons et valoriserons les déchets recyclables, plus nous réduirons les quantités à la source, plus l'augmentation des coûts sera maîtrisée.

#### Accroître avec l'appui du Syded du Lot, la communication sur le geste de tri

(affiche ci-contre)

#### Mettre en place une tarification incitative

Ce mode de facturation **prend en compte le geste de tri et la production de déchets de chacun.**

Contrairement à la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) calculée sur la base de la valeur locative du logement, **il s'agit d'un système plus juste qui dépend des quantités jetées dans lequel l'usager est acteur de sa facture.**

Dans la conjoncture actuelle, la tarification incitative apparaît alors comme un **levier efficace pour réduire les quantités de déchets et améliorer la valorisation tout en maîtrisant les coûts de collecte et de traitement.**

Aussi, le Grand Figeac a décidé d'engager une étude de faisabilité en vue d'appliquer une tarification incitative sur son territoire.



© SYDED du Lot



# DOTATION DE MASQUES TEXTILES

## Protéger durablement les agents et les usagers



Depuis le début de l'épidémie de COVID19 et ses conséquences sur l'organisation des services publics, le Grand-Figeac s'est mobilisé pour protéger ses agents et ses usagers.

Ainsi, entre avril et fin mai 2020, ce sont plus de 55 000 masques tissus « made in Grand-Figeac » qui ont été fabriqués par les 500 couturières volontaires mobilisées aux côtés de la Collectivité. Complétés par le Département du Lot et les 92 Communes, chaque habitant du Grand-Figeac s'est vu doté d'au moins 3 masques en tissus.

Ce choix de doter les agents et les usagers en masques lavables, réutilisables, est important. Les déchets générés par les masques jetables sont en effet considérables. Ainsi, en dehors des expositions particulières (agents ayant des fonctions exposées ou dans le secteur de la petite enfance), les agents du Grand-Figeac ont été dotés dès le début de l'épidémie en masques lavables.

Avec la constante évolution de la situation et des recommandations sanitaires, une nouvelle fois, les agents du Grand-Figeac ont été équipés, en mars 2021, d'une nouvelle série de 10 masques en polyester réutilisables certifiés UNS1.

Ainsi, l'engagement du Grand-Figeac pour la sécurité sanitaire va au-delà du strict respect de la réglementation. En effet, le choix a été fait de soutenir les entreprises régionales en faisant appel à des entreprises de proximité. Après les masques Grand-Figeac et Département du Lot, cette nouvelle dotation est exclusivement constituée de masques fabriqués en Lozère.

**En protégeant les agents, ce sont aussi les usagers qui sont protégés.**

## LE GRAND-FIGEAC, TERRE D'ACCUEIL ET D'AVENIR



Depuis 2019, le Grand-Figeac s'est engagé auprès du Conseil Départemental du Lot dans une **démarche d'attractivité territoriale** dans le cadre du programme « Oh My Lot! ». La Communauté de Communes a donc mis en place un dispositif d'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire et nommé une **référente accueil : Lydie Barnabé**.

Lydie Barnabé **accompagne** pas à pas les personnes qui souhaitent s'installer sur notre territoire, sur toutes les thématiques inhérentes à l'installation et à l'intégration, dès leur phase de projet et bien au-delà, afin de s'assurer et garantir leur ancrage territorial. Il s'agit d'un **accueil individualisé**, spécifique à chaque nouvel(le) arrivant(e) et à sa famille.

### EN 2020 : 53 FAMILLES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES

- 6 familles dont le projet est interrompu
- 3 familles ont reporté leur projet de mobilité suite au contexte sanitaire
- 16 accompagnements terminés :
  - ↳ 10 installations abouties sur le territoire (sur les Communes de Cajarc, Cuzac, Figeac, Lacapelle-Marival, Lissac-et-Mouret)
  - ↳ 3 familles dont les installations se dessinent dans le Département du Lot, en dehors du territoire du Grand-Figeac (en lien avec l'emploi ou la scolarité des enfants)
  - ↳ 3 contacts qui avaient besoin d'informations ponctuelles
- 28 accompagnements en cours :
  - ↳ 15 dont l'objectif est l'emploi
  - ↳ 9 porteurs de projets sur le territoire
  - ↳ 6 appuis à la recherche d'un bien

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, 5 familles supplémentaires sont accompagnées.



© Conseil Départemental du Lot - Nelly Blaya

Contact :  
[choisirlelot@grand-figeac.fr](mailto:choisirlelot@grand-figeac.fr)  
 05 65 38 30 07



## DIRECTION GÉNÉRALE

### Sylvie Strozyk, responsable du secrétariat général

En poste depuis le 18 janvier 2021, Sylvie Strozyk est la nouvelle responsable du secrétariat général, au sein de la Direction Générale des Services du Grand-Figeac.

« Le secrétariat général, c'est le noyau de la collectivité » nous confie-t-elle. « Nos missions sont très variées et l'activité soutenue. Nous sommes en contact à la fois avec les administrés, les élus et les collègues des autres services (...) Nous gérons aussi bien l'agenda du Président que les convocations pour les Commissions, la préparation et le suivi des Conseils communautaires, des réunions de Bureau, le courrier... ». Epaulée par une assistante de direction et un agent d'accueil, Sylvie travaille sous l'autorité du Directeur Général des Services et ses deux Directrices Générales adjointes.

Originnaire du Pas-de-Calais, Sylvie arrive de Normandie où elle a passé près de 34 ans. En 2004, elle intègre la fonction publique et occupera différents postes au sein de la Communauté de Communes de la Hague dont le dernier au secrétariat général de la Ville de La Hague.

A la question pourquoi avoir choisi de venir travailler dans le Lot, elle répond : « Avec mon mari, nous sommes tombés amoureux de la région. Un vrai coup de cœur [...] Nous sommes venus régulièrement en vacances dans le Lot et nous avons toujours pensé venir nous installer ici [...] »

« À mon arrivée, j'ai eu un accueil très chaleureux, et, sur le plan personnel, on se sent déjà intégrés. Ici les gens vous souhaitent de suite la bienvenue ! »

## SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

### Marie Ligerot, responsable Santé Sécurité au Travail



Depuis le 25 janvier 2021, Marie Ligerot complète l'équipe du service des Ressources Humaines au poste, nouvellement créé, de responsable Santé Sécurité au Travail.

Native de l'Aveyron, Marie Ligerot a grandi dans le Lot, à Assier. Issue d'un cursus en alternance, Marie effectue sa dernière année de Licence en Qualité-Sécurité-Environnement au sein de l'entreprise Airbus au soutien des responsables Santé-Sécurité.

Une expérience enrichissante qu'elle compte bien mettre à profit au sein du Grand-Figeac. « C'est mon premier poste dans le service public et je suis contente de pouvoir mettre à profit ce que j'ai appris dans le secteur privé. C'est un poste très intéressant de par sa transversalité, avec beaucoup de contact humain, des publics très différents et des thématiques variées. Je vais être l'interface entre les élus, la direction et les agents de la collectivité sur toutes les questions liées à la sécurité et à la santé au travail. »

Marie suivra une formation en interne pour obtenir le statut de conseillère en prévention de la collectivité. Avec 2 objectifs majeurs : veiller au respect de la réglementation en matière de prévention des risques professionnels et améliorer les conditions de travail des agents.

Parmi ses missions : la mise à jour du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels), l'élaboration de plans de prévention, la sensibilisation aux risques professionnels, l'analyse des causes des accidents du travail, l'inventaire des fiches sécurité de tous les produits utilisés par les agents intercommunaux...

« Au-delà de la partie réglementaire, l'objectif est de créer une « culture sécurité » au sein de la collectivité. C'est très important mais cela se fait sur le long terme. »



## CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL

### Un cinquième médecin vient renforcer l'équipe

Depuis le 26 janvier 2021, un nouveau médecin généraliste a pris ses fonctions au sein du centre de santé intercommunal du Grand-Figeac.

Le Dr Fabrice Noailly est arrivé de Paris où il a mené toute sa carrière professionnelle. Ce départ de la capitale a été motivé par une envie de changer de vie et de retrouver un nouveau souffle avec une pratique de la médecine plus humaine. C'est avec le bouche-à-oreille, suite à un contact au cours d'une formation, que le Dr Noailly a connu le Centre de santé porté par le Grand-Figeac. Après une première période de remplacement en septembre qui l'a conforté dans son choix d'un nouveau

départ sur le territoire du Grand-Figeac, le Dr Noailly a concrétisé son installation dès ce début 2021. Il exerce ses fonctions principalement sur les sites de Leyme et Aynac et vient renforcer une équipe déjà constituée de 4 médecins et 3 secrétaires médicales.

Le Centre de santé du Grand-Figeac, ouvert à tous, propose des consultations de médecine générale sur les sites de Lacapelle-Marival, Leyme, Aynac et Latronquière.

Tous les renseignements nécessaires (planning, horaires) sont disponibles sur : [www.cls-grand-figeac.fr/centre-de-sante/](http://www.cls-grand-figeac.fr/centre-de-sante/).



# TRIBUNE LIBRE

## Pacte de gouvernance

Le pacte de gouvernance, proposé par la Communauté de Communes du Grand-Figeac est la réplique du fonctionnement actuel. La seule nouveauté est la mise en place d'un Comité de développement et de prospective composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. La Commune de Carayac, qui approuve ce pacte, propose que le Grand-Figeac puisse mettre en place un « intranet », c'est-à-dire un accès informatique unique à l'échelon de la Communauté de Communes afin que l'ensemble des élus puissent plus facilement disposer d'une information complète concernant telle ou telle thématique, tel ou tel projet ou bien encore le compte-rendu des travaux des différentes commissions et instances décisionnelles. Cet intranet, centralisant l'ensemble des documents disponibles permettrait une meilleure circulation de l'information (éviter sa dissémination entre plusieurs sites web) et diminuerait surtout le nombre de pièces jointes aux mails. Bien entendu le site de la Comcom reste utile pour les usagers.

Un petit pas pour augmenter la volonté de transparence du Grand-Figeac.

Léa GUERRIERI  
Carayac

## Anticipons et innovons de manière solidaire

La loi sur le renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique adoptée en décembre permet l'élargissement en 2021 du dispositif « Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée » à 50 nouveaux territoires (dix expérimentations depuis 2017).

C'est quoi ce dispositif ?

Le principe est simple : utiliser les budgets publics liés au chômage pour financer les emplois manquants, embaucher des chômeurs de longue durée pour des activités non couvertes sur notre bassin d'emploi (épiceries ou garages solidaires, aides à la personne, ...). Les salaires, via un fonds abondé par les collectivités et organismes publics, sont financés par une réaffectation des montants liés à la privation durable d'emploi (indemnités, RSA, autres minimas sociaux, « manque à gagner fiscal », ...).

L'extension de ce dispositif est une chance pour faire vivre la solidarité locale. Saisissons-la. Ne nous contentons pas de compter les nouveaux chômeurs, anticipons, faisons un état des lieux des besoins non couverts sur notre territoire et postulons au dispositif « TZCLD » pour mettre en œuvre localement le droit à l'emploi pour tous.

Patricia GONTIER  
Figeac

## Le Contrat Local de Santé du Grand Figeac au service des Personnes âgées

Le premier Contrat Local de Santé signé entre le Grand-Figeac et l'Agence Régionale de Santé a pris fin en 2020. Ses objectifs, méconnus du grand public portaient sur trois axes que je vous rappelle ici :

- Améliorer l'accès aux soins
- Faciliter le parcours de santé des Personnes Agées
- Développer la prévention

Malheureusement, le bilan n'est pas à la hauteur de nos espérances ! Les maisons de santé ne peuvent être le seul remède à l'installation de médecins sur notre territoire. Entre 2016 et 2017, cinq médecins généralistes ont cessé leur activité pour une installation seulement, alors que c'était une action prioritaire. Par ailleurs, si des actions ont été mises en place pour améliorer l'hygiène bucco-dentaire des personnes vulnérables, notamment une consultation au centre hospitalier de Cahors, aucune action concernant la prévention de la dépendance n'a été clairement identifiée.

Il est urgent d'intensifier le travail avec les services de l'Etat et les étudiants en médecine en étant créatif pour ne pas désertifier davantage notre territoire et faciliter l'accès aux soins de nos concitoyens.

Christine DELESTRE  
Figeac

## Agir pour l'emploi

Réagissons dès maintenant face aux difficultés qui nous attendent. Notre économie a volé en éclat sous l'impact de la pandémie. Nombre d'entre nous se posent des questions sur leur avenir. Des femmes et des hommes vont se retrouver sans travail : commerces et restaurants fermés, sous-traitants aéronautiques, ... Le plan de sauvegarde de Figeac Aéro prévoit 220 suppressions d'emplois (à partir de mai 2021) auxquelles il faut ajouter 150 précaires déjà remerciés. Nous pensons aussi aux salariés des petites entreprises qui ont déjà dû faire face aux réductions d'effectifs, à tous ceux du monde culturel à l'arrêt ainsi qu'à nos étudiants qui viennent progressivement grossir les chiffres du chômage. Si nous souhaitons demain un monde meilleur, les collectivités locales doivent jouer un rôle majeur et investir massivement dans des projets d'avenir ambitieux, écologiques et solidaires. De nombreuses mesures ont été prises. Il faut aller encore plus loin et changer de direction (encourageons la diversification) comme d'échelle (ne nous contentons pas de gérer le présent et projetons nous dans l'avenir).

Pascal JANOT  
Figeac

# LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

## Consommation locale

En ces jours de pandémie, nous constatons que la plupart des messages de soutien au commerce local (drive de producteurs, services de proximité etc...) sont restés quasi lettres mortes.

En effet, il n'y a de baisse de fréquentation, et donc de chiffres d'affaires, que dans les commerces de proximité.

Les grandes surfaces sont restées sur leurs chiffres d'avant le covid.

Les achats en ligne n'ont jamais été aussi prospères et se développent de plus en plus ; tout cela malgré la bonne volonté de tous les acteurs économiques qui sont venus, de près ou de loin et chacun à leur manière, soutenir nos commerçants et nos artisans.

Mais que faut-il faire ou dire, pour encore expliquer une énième fois que c'est le consommateur qui, par ses achats, ses choix de vie et ses modes de consommation, décide de la dynamique d'un centre-ville et d'un territoire.

Vous nous aviez promis votre soutien ! Les collectivités l'ont fait... Et vous ?

Philippe BROUQUI  
Figeac

## La Majorité Présidentielle est à pied d'œuvre dans nos campagnes

Grâce au travail en direct avec les services de l'État, les Préfets, Sous-Préfète du Lot, Préfet de région et de notre Députée Huguette Tiegna, le Plan **France Relance** est déjà une réalité sur notre territoire rural du Grand-Figeac.

**France Relance** c'est l'État aux côtés des collectivités locales lotoises dans leurs projets d'investissement local.

**France Relance** dans le Grand-Figeac, c'est un investissement en faveur de la transition écologique, à hauteur de plus de 200 000 € sur les bâtiments publics (rénovation, isolation, chaudières neuves, à granulés... dans les écoles et logements communaux) dans les Communes de Montet-et-Bouxaal, St Perdoux, Gréalou ou Quissac qui est aujourd'hui effectif. C'est l'extension de la maison de Santé de Lacapelle-Marival.

**France Relance** est dans nos industries où Whylot se voit attribuer une aide à l'investissement de 5,1 M€. C'est aussi Figeac Aéro et Ratier-Figeac qui pourront ainsi investir et transformer l'essai de la reprise économique !

**France Relance**, c'est 233 primes à l'embauche et 543 contrats d'apprentissage financés à l'échelle du département, dont l'industrie Figeacoise profite.

Pascal RENAUD  
Figeac

## Un semblant de démocratie

« Démocratie », voilà un terme qui revient fréquemment dans les discours du Grand-Figeac. La création d'un comité citoyen de développement et de prospective, que nous avons d'ailleurs intitulé dans notre programme électoral « Club de démocratie directe », s'inscrit dans cette logique.

Malheureusement le recours à cette notion s'arrête là. En effet, il suffit d'écouter les échanges lors des Conseils communautaires pour s'en rendre compte. Le débat n'existe pas.

Or une telle instance devrait permettre d'aborder des sujets de fond au lieu d'être limitée à une simple chambre d'enregistrement. Les questions posées sont là pour faire avancer les dossiers et non les freiner. A chaque fois qu'une remarque est formulée, une précision est demandée, une réponse agressive ou non adaptée s'exprime en retour.

La préparation des sujets en amont justifie ces interrogations qui apparemment jusqu'à présent n'étaient jamais soulevées. En se faisant les porte-paroles des citoyens qu'ils représentent, les élus minoritaires bénéficient d'une réelle légitimité qu'il est bon de rappeler. C'est le sens même de la démocratie.

Philippe LANDREIN  
Figeac

# J'ACHÈTE LOCAL

en ligne  
et près  
de chez moi



[WWW.ACHAT-GRAND-FIGEAC.COM](http://WWW.ACHAT-GRAND-FIGEAC.COM)

JE SOUTIENS  
NOS ARTISANS  
COMMERCANTS



[WWW.OH-MY-LOT.FR](http://WWW.OH-MY-LOT.FR)



NOTRE MONDE  
HYPERCONNECTÉ ?

JANVIER à MAI 2021  
GRAND-FIGEAC

- Concours de tutoriels
- Soirée Cult'
- Spectacles
- Soirée de restitution



ITINÉRAIRE ARTISTIQUE

**#DÉCONNECTÉS ?**

Visuel : Grimm

Licences d'entrepreneur de spectacle: 1-1107105/ 1-1107106/ 1-1107107 / 1-1107108 / 1-1107109 / 2-1107110/  
3-1107111

T. 05 65 34 24 78 · [astrolabe-grand-figeac.fr](http://astrolabe-grand-figeac.fr)  
À CHACUN SON ASTROLABE

GRAND  
FIGEAC  
TERRE  
D'AVOIR

